
L'Économie Sociale et Solidaire : un autre sens à l'Économie

« L'utopie c'est la vérité de demain » V. Hugo

« On appelle surhumaines les tâches que les hommes mettent longtemps à accomplir »
A. Camus

1- L'Économie Sociale et Solidaire : un groupement de personnes et non une société de capitaux

Au départ d'une entreprise d'ESS nous trouvons des personnes qui expriment le même besoin, vérifient combien le partagent et se regroupent pour mettre en œuvre une ou des actions pour le satisfaire. Viennent ensuite la recherche de moyens, de contributions financières, de partenaires et l'organisation de l'activité.

Par exemple : une halte-garderie, une crèche parentale, une association sportive ou une entreprise d'insertion.

La valeur fondatrice de l'ESS c'est bien un engagement de personnes pour répondre collectivement à des besoins partagés.

Mais l'ESS se déploie au-delà du secteur non-marchand sur le secteur marchand. Et le marché mondial est structuré, dominé par le capitalisme. L'ESS doit donc composer avec les contraintes très fortes du marché.

Faut-il pour autant s'éloigner du fondement même de l'ESS (groupement de personnes) et se tourner vers la recherche de capitaux ? Des capitaux sont nécessaires pour l'investissement et le développement. Avec la crise toute l'économie et, partant, notre secteur souffre du manque de capitaux.

Voici deux ans un Directeur d'Association réagissant à mes propos sur l'ESS/groupement de personnes m'écrivait :

« Le capital est le nerf de la guerre (économique)...Il nous faut trouver des capitaux en masse pour nous développer et ne pas avoir peur de l'argent ». L'opinion peut surprendre mais permet de s'interroger sur la conciliation possible du capitalisme et de l'ESS

Il est vrai que si l'on se réfère au capitalisme traditionnel (familial du XIX^e siècle, managérial de 1950 à 1980) on peut soutenir comme Jagdish Bhagwati que le capitalisme sert l'intérêt général. Selon cet économiste l'ouverture de l'Inde au capitalisme a permis au pays de sortir de la pauvreté : ce qui a représenté un progrès économique et aussi une avancée sociale.

Max Weber a bien montré dans « L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme »(1904) que le capitalisme des origines rationalise la cupidité, la démesure, construit des rapports de confiance et de contrat et rééquilibre l'ensemble des échanges avec la libre concurrence, des règles et des lois.

Nous savons combien ce système a été perverti et comment l'accumulation de capitaux a conduit à la démesure financière. La production économique s'éloigne de la stricte réponse à des besoins, s'oriente à grands renforts de publicité vers la satisfaction de besoins de plus en plus virtuels, créés artificiellement, et se préoccupe principalement de réaliser des profits pour pouvoir rétribuer des actionnaires. Il faut de l'argent, beaucoup d'argent pour investir et produire plus, plus vite et moins cher. Et puis on en vient à moins investir dans l'entreprise, dans la modernisation des outils de production, dans la rémunération du travail. On délocalise pour

abaisser les coûts de production. Enfin, c'est la spéculation : avec de l'argent on peut gagner de l'argent. Le capitalisme financier asphyxie l'économie provoquant faillites, chômage, inégalités sociales.

Ce n'est pas que l'argent soit, par essence maléfique. Mais la nécessité de l'accumuler pour investir renvoie à une propension humaine, trop humaine à la démesure.

En 2007 : sur 3.200 milliards d'échanges moins de 2% ont concerné l'économie réelle !!!

Cette démesure est à l'œuvre dans tous les domaines : à la crise financière s'ajoutent la crise écologique (destruction des équilibres et de la biodiversité de la planète), la crise alimentaire (1 milliard d'êtres humains ne mangent pas à leur faim), la crise sociale (accroissement des inégalités à l'intérieur d'un pays ou entre pays). Pour contenir le capitalisme, comme le souhaitait Max Weber il aurait fallu le réguler. Mais son évolution dans la démesure, loin d'être freinée, a été soutenue et même théorisée par les néo-monétaristes de l'Ecole de Chicago (Friedrick Hayek, Milton Friedman)

Cette Ecole a prôné l'inactivité de l'Etat comme principe de régulation, a dénoncé l'Etat-Providence responsable de la perte de compétitivité des entreprises, accrédité l'idée d'un marché infallible sans régulation, caractérisé le chômage comme un phénomène naturel et décrit l'inflation comme un phénomène purement monétaire.

C'est le fondamentalisme du marché qui dure depuis 30 ans et qui depuis la crise (2008) perdure, toujours sans régulation. C'est TINA. TiNA selon le mot de Thatcher « *There is no alternative* ». Et les crises successives, une tous les 10 ans, y compris l'actuelle dont tous les citoyens assument et assumeront les conséquences, n'ont pas modifié ce fondamentalisme, tant TINA a la vie dure !

Pour trancher entre la tentation d'un capitalisme que l'on parviendrait enfin à réguler à l'échelle mondiale et toute autre forme d'économie il convient de s'entendre sur la finalité de l'économie.

Dire que l'ESS est avant tout un groupement de personnes c'est affirmer ce qui prévaut : non pas l'argent mais la personne.

2- Une finalité : l'émancipation de la personne

L'ESS a pour finalité l'émancipation de la personne. L'émancipation signifie développer chez chaque individu ses capacités à transformer une situation, lui donner sens et partant de réaliser son humanité. Cette finalité se décline en valeurs communes de référence :

- la solidarité c'est-à-dire le partage des résultats de l'action collective
- l'égalité entre les personnes (une personne = une voix et non une action = une voix)
- la liberté d'engagement (l'engagement volontaire)

Ces valeurs ne sont pas acquises une fois pour toutes mais résultent de conquêtes individuelles au service d'un collectif.

Dans l'entreprise de l'ESS l'émancipation doit être conquise par l'association volontaire, solidaire et égalitaire de ses membres.

3- Caractéristique des entreprises de l'ESS : la double qualité

Jean-François Draperi explique bien que la particularité caractéristique, transversale, des entreprises de l'ESS réside dans la double qualité de leurs membres :

« les acteurs sont également les sociétaires. Cette double qualité conforte l'individualité de la personne et lui confère une identité économique... l'entreprise d'ESS sert le seul projet collectif de ses membres »

Cette double qualité pose cependant deux problèmes majeurs :

- **Le statut des tiers** : les usagers de l'entreprise d'ESS mais aussi les bénéficiaires de la prestation ou de l'activité parce que les entreprises ne produisent pas que pour leurs membres mais se positionnent sur le secteur marchand.

Pour ces tiers il convient de mettre en place des dispositifs qui les font participer à la vie de ces entreprises et permettent d'apprécier, entre autres, les valeurs sociales ajoutées à travers les processus de production.

Il s'agit de prendre en compte ces tiers en ce qu'ils interpellent sur les modes de production.

- **Le statut des salariés**

L'évolution de la condition salariale observée aujourd'hui, décrite par Eric Maurin, montre que les salariés ne sont plus des unités de production au sein de collectifs (équipes, ateliers, chaîne, etc.), mais des individualités dont on attend qu'elles investissent leur personne dans leur travail.

Dans ces conditions, ce n'est pas seulement le déploiement de techniques ou de compétences mais aussi ses capacités personnelles à faire face aux situations, ses qualités relationnelles, ses aptitudes cognitives et intellectuelles, bref toutes ses ressources en dépit de leurs limites, qu'on attend du salarié.

Plus libres ou autonomes les salariés sont aussi plus impliqués : les échecs ou les réussites au travail sont vécus comme leurs échecs ou leurs réussites personnels. Cette évolution concerne toutes les entreprises, et a fortiori l'ESS qui intervient beaucoup dans les services.

Le paradoxe est sérieux : cette implication que l'on pourrait trouver positive, en réalité referme l'individu sur lui-même, l'empêchant d'imaginer toute autre évolution, comme si tout était déterminé par l'existence de son contrat de travail.

Le contrat de travail a certes une valeur protectrice. Il peut être complété par des avenants, un accord d'entreprise, une convention collective, une politique de ressources humaines. Tout cela tourne autour de la rémunération du travail, des accessoires de salaires et de l'amélioration des conditions de travail et importe grandement, mais contient le salarié dans une logique uniquement salariale, et le conforte dans un statut de subordonné, même si ce subordonné est convenablement rétribué et bien considéré ! Tant que l'économie s'en tient au strict respect du contrat de travail, elle conforte le salarié dans un statut exclusif de subordonné.

Ce que la personne investit dans son travail va bien au-delà de la simple mise en œuvre de sa force de travail et concerne directement le fonctionnement et le développement de l'entreprise.

Les acteurs d'une structure d'ESS sont ou bien des sociétaires, ou bien des bénévoles... et des salariés

Il me semble opportun, pour ne pas dire urgent, de travailler à l'élaboration d'un statut de co-opérateur qui serait proposé aux salariés de l'entreprise d'ESS qui complèterait ou précéderait leur statut de salariés et qui leur permettrait :

- de participer en amont des sociétaires ou des administrateurs à l'élaboration des objectifs et de la stratégie de l'entreprise et partant d'être engagés dans le développement de l'entreprise
- d'être forces de propositions pour le management de la structure
- d'être intéressés, dans tous les sens du terme, à la réussite de l'entreprise

Le salarié serait un co-opérateur et avec ce statut obtiendrait une forme de double qualité, comme les administrateurs ou les sociétaires

4- Un management cohérent en entreprise de l'ESS

En attendant l'élaboration d'un tel statut et pour inciter les salariés à y contribuer, un management adéquat devrait intensifier la coopération des salariés en entreprise de l'ESS. Ce management créerait les conditions de mise en œuvre de ce nouveau statut.

Une entreprise est un lieu de production de services ou de biens. C'est aussi un lieu de production d'échanges, de liens sociaux. L'ensemble de ces productions mêlées engendre le sentiment d'appartenance à un collectif, et celui d'exister en participant à son projet.

La problématique est la suivante : le management va-t-il freiner, voire réduire cette socialisation professionnelle ou au contraire conforter ces échanges, entretenir un climat de confiance et de coopération ?

Souvent deux logiques opposent les acteurs :

- pour les salariés la production de biens représente le moyen de faire lien. Ils n'échangent pas pour mieux travailler mais pour tirer satisfaction de ces échanges, pour se garantir un sens au travail.
- pour le management la mobilisation des salariés représente le moyen de mieux travailler, les liens n'étant qu'un instrument au service d'une production plus rentable

Le management à l'anglo-saxonne est hanté par la rationalité économique, le souci de rentabilité. C'est un management en amont qui prétend mobiliser les salariés.

Dans les entreprises de l'ESS, il est possible de pratiquer un management en aval :

- en considérant que les échanges sociaux représentent une richesse, une ressource et en acceptant que les salariés en consomment une partie au bénéfice de la constitution de leur identité collective. C'est un investissement.
- en reconnaissant qu'une décision n'est jamais bonne en elle-même, qu'elle peut le devenir en analysant ce qui la rend progressivement efficace
- en facilitant l'accès au sens du travail

5- Quelle forme organisationnelle est la plus adaptée à la poursuite de la finalité ?

Les statuts juridiques alternatifs d'entreprise sont nombreux.

La forme coopérative a l'avantage de bien se fonder sur la double qualité. Elle est une sorte de « bien commun » en raison de son mode de gouvernance démocratique. Les décisions sont prises par les sociétaires. Et l'outil de travail est aussi un « bien commun ». La coopérative est à chacun et à tous. Ce sont les salariés –sociétaires qui profitent en priorité des résultats sous forme de participation, d'intéressement et de formation pour un développement personnel. Mais l'entreprise elle-même est préservée par la constitution de réserves destinées à renforcer les fonds propres.

On a vu dans des scop des travailleurs-sociétaires décider de tous réduire leurs salaires, pendant quelques mois, pour traverser, sans licenciement, une période de crise financière.

À Cholet, chez Mateloc, SCOP de location de matériel pour le bâtiment, pour résister dans un marché de location en recul de 30 %, les sociétaires ont décidé l'arrêt de l'intérim et de la sous-traitance ce qui les a conduit à fournir de nouvelles prestations. Ils ont aussi donné leur accord pour effectuer, cet hiver, s'il le fallait, du chômage partiel. En conséquence l'activité est à peu près équilibrée en 2009 : - 2 %.

En 2001 a été créée la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Cette forme est réservée aux sociétés d'utilité sociale et centrées sur le développement local. Les Collectivités Territoriales peuvent abonder le capital de cette SCIC jusqu'à hauteur de 20 %.

La coopérative est une forme intéressante en ce qu'elle produit des biens et des liens, de l'économique et du social.

6- Face aux enjeux planétaires l'ESS a-t-elle un rôle à jouer ?

La richesse d'un pays ne se réduit pas au PIB qui occulte un certain nombre d'indicateurs sanitaires, écologiques, sociaux (Commission Stiglitz 14 /09/09). Le PIB nous a rendus aveugles par rapport à la crise qui est systémique.

Patrick Viveret parle de l'obsession quantophrénique de nos économistes. Ne s'accrocher qu'à ce qui se mesure n'a pas permis de prendre conscience des effets de la démesure en termes de mal-être.

Citons un rapport des Nations Unies qui en 1998 fait état des dépenses mondiales engagées :

- pour les problèmes essentiels, vitaux – l'eau, la faim, le logement - ces dépenses se montaient à 40 milliards de dollars
- pour la gestion du mal-être, du mal de vivre, elles s'élevaient à 1600 milliards de dollars, soit 40 fois plus, et se décomposaient ainsi :
 - les dépenses consacrées à l'économie de la drogue se montaient à 400 milliards de dollars (10 fois plus)
 - les dépenses militaires représentaient 800 milliards de dollars (20 fois plus)
 - les dépenses consacrées à la publicité s'élevaient à 400 milliards de dollars (10 fois plus)

Les drogues, à l'exception des drogues douces qui peuvent ressortir du désir d'évasion ponctuel, les drogues dures attestent d'une mise hors circuit, d'un mal de vivre.

Les dépenses militaires sont fondées sur la peur qui engendre la domination et les entreprises de destruction.

La Publicité repose sur cette idée que l'avoir est une promesse d'être. Elle exalte la beauté, l'amour, l'amitié, le bonheur, la sérénité. La consommation est une consolation.

Ce qui pose problème ce n'est pas l'ampleur de ces moyens financiers mais le détournement de ces moyens vers la gestion des effets de la démesure, la gestion du mal de vivre. Au lieu de les consacrer directement au bien-être.

Le PIB ne distingue pas la richesse monétaire et la richesse sociale.

En termes économiques il convient de découpler l'économie spéculative de l'économie réelle. Le PIB ne prend pas en compte les effets écologiques de nos modes de croissance. Il ignore les richesses invisibles que sont :

- la vie associative (véritable capital social)
- le patrimoine naturel
- les activités domestiques (échanges familiaux et voisinage)
- la qualité du vivre ensemble (au travail, dans le quartier).

Le PIB ignore les indicateurs territoriaux au niveau de la production et de la consommation (économie de proximité)

Plutôt que de s'enfermer dans la gestion du mal-être (et l'ESS y contribue très fortement), c'est-à-dire réguler le système existant, il conviendrait de s'interroger sur les conditions du bien-être.

Tout a changé en 50 ans : l'agriculture et les rapports à la nature, la mobilité des choses et des hommes, la santé publique, l'espérance de vie, la croissance démographique, les nouveaux voisinages avec les nouvelles technologies, les armes de destruction massive, le terrorisme..... Tout a changé... Sauf, comme le dit Michel Serres, les institutions nationales et internationales : qu'elles soient politiques, religieuses, militaires, universitaires, hospitalières, financières, entrepreneuriales !

Comme si rien ne s'était passé ! Tout a changé de manière démesurée et nous prétendons gérer ces démesures avec les mêmes institutions qu'il y a 50 ans !

Boutros-Ghali , ex-secrétaire général de l'ONU, confiait que lorsqu'il parlait de l'eau, des problèmes de l'eau à des chefs de gouvernement, ceux-ci répondaient qu'ils n'étaient pas là pour parler de l'eau mais pour défendre les intérêts de leurs pays.

De même pour le poisson qui nourrit 1 pauvre sur 4 ! Qui parle au nom des poissons ? On discute des quotas de pêche entre européens pour en avoir le plus possible... Pendant que les poissons disparaissent ! Michel Serres propose de donner la parole aux poissons. Il nous dit que nous n'avons cessé de jouer des jeux à deux, en ne tenant compte que des hommes : d'homme à homme, de gouvernement à gouvernement, de pays à pays. Chaque jour le cirque médiatico-politique nous livre à ces jeux à deux qui passionnent les foules et qui n'opposent

que des humains : la gauche contre la droite, républicains contre démocrates, Vincent contre Ségolène, l'équipe de France contre l'Equipe d'Irlande, les verts contre les bleus... pendant que l'air se pollue, la mer se vide de vie, les espèces meurent !

Le monde, c'est-à-dire tout ce qui touche à la vie et n'est pas humain (le climat, l'eau , l'air, le feu, la terre, la flore, la faune, l'ensemble des espèces vivantes)

« *Le monde reste le tiers-exclu de nos politiques désuètes* » (Michel Serres)

Nous le voyons, c'est à l'échelle planétaire qu'il faut résoudre les problèmes.

Et l'ESS pourrait jouer un rôle anticipateur en s'ouvrant à d'autres manières de concevoir l'économie qui pose des limites en termes économiques et écologiques.

Cependant les hommes vivent mal, voire très mal, leur rapport à l'économie. Ils n'accepteront des limites, des nouvelles frustrations en termes de consommation et de manières de produire que si cette économie leur redonne confiance, leur paraît juste et cohérente, orientée vers un mieux-être.

C'est ce mieux-être que l'ESS est en mesure de viser.

Nous le voyons le sens cette ESS est à construire. Etre secrétaire dans une mutuelle ou chargé de mission dans une association ce n'est pas être secrétaire ou chargé de mission dans n'importe quelle entreprise. C'est être partie prenante du fonctionnement et du développement d'une structure d'ESS, c'est intégrer cette mission dans un projet de vie pour lui donner un sens. De même pour les bénévoles.

Cela signifie aussi s'intégrer aux réseaux de la mutuelle ou de l'association. Cette socialisation professionnelle nous la pensons étendue de proche en proche aux autres réseaux de l'ESS préfigurant ce qui pourrait devenir une société intercoopérative.

Etre bénévole ou professionnel dans une entreprise de l'ESS c'est être à la fois un agent économique et un agent de transformation sociale, pour les autres et pour soi-même.

L'ESS,

- parce qu'elle est déjà une autre manière de produire préoccupée de répondre aux besoins non satisfaits de l'homme
 - parce qu'elle est territorialisée
 - parce qu'elle est soucieuse de développement durable et de protection de l'environnement,
- anticipe sur ce mouvement de survie qui interpelle toute la planète.

Notre contribution à l'économie a un sens en termes économiques, sociaux et environnementaux. Elle a aussi un sens plus prospectif, celui de nous ouvrir à de nouveaux rapports au monde.

Pour le Conseil de Développement de Nantes Métropole

Michel Plée

Nantes, le 26 novembre 2009

REPERES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alternatives Economiques « L'économie sociale de A à Z », Pratique N°22 Janvier 2006
- Alter N. « Donner et prendre » La Découverte 2009
- Askenazy Ph. « Les désordres du travail » Le Seuil 2004
- Borzaga et Defourny « The emergence of social enterprise » Routledge 2001
- Defourny J. « Resocialiser l'économie ? » Recma N°275-276 2000
- Delors J et Dollé M. « Investir dans le social » Odile Jacob 2009
- Demoustier D. « L'économie sociale et solidaire » Syros 2001
- Draperi J.F. « Rendre possible un autre monde » et « L'économie sociale » - Presses de l'économie sociale 2005
- Dufour D.R. « L'art de réduire les têtes » Denoël 2003
- Fondation Copernic « L'appropriation sociale » Note 2001
- Gide Ch. « La solidarité » Cours au Collège de France 1927-1928 - Ch. VIII « La solidarité et la morale »
- Gueslin A. « L'invention de l'économie sociale » Economica 1998
- Jeantet T. « L'économie sociale européenne » Ciem 2001
- Labbé Ph. « Les bricoleurs de l'indicible » Apogée 2003
- Linhart D. « Travailler sans les autres ? » Seuil 2009
- Maurin E. « L'égalité des possibles » Le Seuil 2006
- Moreau J. « Essai sur une politique de l'économie sociale » Ciem 1982 - « L'économie sociale face à l'ultra-libéralisme » Syros 1994
- Pezé M. « Ils n'en mourraient pas tous mais tous étaient frappés » - Pearson 2008
- Schwartz B. « L'insertion sociale et professionnelle des jeunes » 1981
- Serres M. « Temps des crises » Manifestes (Le Pommier) 2009
- Simondon « L'individuation psychique et collective » Aubier 1989
- Stiegler B. « Mécréance et discrédit »
 - « La décadence des démocraties industrielles » Galilée 2004
 - « Les sociétés incontrôlables d'individus désaffectés » Galilée 2006
 - « L'esprit perdu du capitalisme » Galilée 2006
 - « La télécratie contre la démocratie » Flammarion 2006
- Viveret P. « Reconsidérer la richesse » Aubier 1999
- 1 film/DVD sur une coopérative de mineurs gallois : « Charbons ardents » - Réalisation de Jean-Michel Carré